

K Actions France

MAI 2024



TITRE DE CRÉANCE COMPLEXE DE DROIT FRANÇAIS PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE⁽¹⁾
CE PRODUIT RISQUÉ EST UNE ALTERNATIVE À UN PLACEMENT DYNAMIQUE RISQUÉ DE TYPE ACTIONS.

Durée d'investissement conseillée pour bénéficier de la formule de remboursement : 10 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé). L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable si le titre est revendu avant la Date d'Échéance ou, selon le cas, de Remboursement Anticipé Automatique.⁽²⁾

Émetteur : Natixis Structured Issuance SA, « l'Émetteur », véhicule d'émission au Luxembourg, offrant une garantie de formule donnée par Natixis, « le Garant » (Moody's : A1 / Fitch : A+ / Standard & Poor's : A⁽³⁾). L'investisseur supporte les risques de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant.

ISIN : FR001400OT88

Période de commercialisation : du 5 avril 2024 au 31 mai 2024.

La commercialisation du titre de créance peut cesser à tout moment sans préavis avant la fin de la période de commercialisation.

Éligibilité : [contrats d'assurance vie](#), [contrats de capitalisation et comptes titres](#). La présente brochure décrit les caractéristiques de K ACTIONS FRANCE MAI 2024 et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance vie et de compte-titres dans le cadre desquels ce titre de créance est proposé. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.

- (1) L'investisseur prend un risque de perte de capital non mesurable à priori si les titres de créance sont revendus avant la Date d'Échéance. Les risques associés à ce produit sont détaillés dans cette brochure.
(2) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 9 pour le détail des dates.
(3) Notations en vigueur au moment de la réalisation de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.

Communication à caractère promotionnel destinée à une clientèle non professionnelle au sens de la Directive MIF 2. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Objectifs d'investissement

Avec le produit « K ACTIONS FRANCE MAI 2024 », l'investisseur s'expose à l'évolution d'un panier équilibré composé de 5 actions (nommé ci-après « le Panier Équilibré ») : les actions AXA SA, BNP Paribas SA, Engie SA, Orange SA, Stellantis NV. Le Panier Équilibré est calculé dividendes non réinvestis.

Le niveau initial du sous-jacent est fixé à 100,00 %. Le niveau du sous-jacent à chaque date d'observation est égal à la moyenne arithmétique des performances individuelles des actions. La performance d'une action à une date d'observation est déterminée par le cours de clôture de l'action à cette date d'observation divisé par le cours de clôture de l'action à la Date d'Observation Initiale⁽³⁾.

À l'échéance des 10 ans, en cas de baisse du niveau du Panier Équilibré de plus de 40,00 %, l'investisseur subira une **perte en capital** à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par le niveau du Panier Équilibré.

Afin de bénéficier d'un remboursement du Capital Initial en cas d'une baisse du niveau du Panier Équilibré de moins de 40,00 %, l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse du niveau du Panier Équilibré (Taux de Rendement Annuel Net Maximum de 7,57 %⁽¹⁾).

POINTS CLÉS

- À l'issue des mois 12 à 119, un mécanisme de remboursement automatique anticipé du Capital Initial majoré d'un gain de 0,75 %⁽²⁾ par mois écoulé, équivalent à 9,00 % par année écoulée, si, à une Date d'Observation Mensuelle⁽³⁾, le niveau du Panier Équilibré est supérieur ou égal à son Niveau Initial.
- À la Date d'Échéance (en l'absence de remboursement anticipé) :
 - Un remboursement du Capital Initial majoré d'un gain final de 90,00 %⁽²⁾, équivalent à 9,00 % par année écoulée, soit un Taux de Rendement Annuel Net de 5,53 %⁽¹⁾, si le niveau du Panier Équilibré est supérieur ou égal à son Niveau Initial⁽⁴⁾.
 - Un remboursement du Capital Initial⁽²⁾ (soit un Taux de Rendement Annuel Net maximum de -1,00 %)⁽¹⁾ si le niveau du Panier Équilibré est strictement inférieur à son Niveau Initial⁽⁴⁾ et supérieur ou égal à 60,00 % de son Niveau Initial⁽⁴⁾.
 - Une perte en capital partielle ou totale à l'échéance, si le niveau du Panier Équilibré est strictement inférieur à 60,00 % de son Niveau Initial⁽⁴⁾.

Le produit « K ACTIONS FRANCE MAI 2024 » est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. Les rendements indiqués dans ce document sont des taux nominaux qui ne tiennent pas compte du niveau de l'inflation. Le rendement réel du produit peut être significativement inférieur dans un contexte de forte inflation.

Les Taux de Rendement Annuel (TRA) communiqués dans ce document sont calculés entre le 31/05/2024 et la Date de Remboursement Automatique Anticipé concernée ou d'échéance selon les cas. Les Taux de Rendement Annuel Nets sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1,00 % par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que les frais d'entrée ou d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou tels que des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte-titres, pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller.

Les termes « Capital » et « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale du produit « K ACTIONS FRANCE MAI 2024 », soit 1 000 EUR, et s'entendent du montant investi net des frais d'entrée/d'arbitrage applicables au cadre d'investissement et hors prélèvements fiscaux et sociaux. En cas d'achat après le 31/05/2024 et/ou de vente du produit avant son échéance ou la Date de Remboursement Automatique Anticipé effective, les Taux de Rendement Annuel peuvent être supérieurs ou inférieurs aux Taux de Rendement Annuel indiqués dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital partielle ou totale. Les avantages du produit profitent aux seuls investisseurs conservant l'instrument financier jusqu'à son échéance effective.

Le produit « K ACTIONS FRANCE MAI 2024 » peut être proposé comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du produit « K ACTIONS FRANCE MAI 2024 » et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, l'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, et l'Émetteur d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

- (1) Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, en prenant comme hypothèse des frais de gestion de 1,00 % par an, ou Net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres. Le montant affiché s'entend également hors autres frais et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite, défaut ou mise en résolution de l'Émetteur. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau du Panier Équilibré, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte partielle ou totale du capital.
- (2) Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.
- (3) Veuillez vous référer au tableau récapitulant les caractéristiques financières en page 9 pour le détail des dates.
- (4) Le Niveau Initial du Panier Équilibré est égal à 100,00 % à la Date d'Observation Initiale.

Avantages et inconvénients

AVANTAGES

- À l'issue des mois 12 à 119, si, à une Date d'Observation Mensuelle⁽¹⁾, le niveau du Panier Équipondéré est supérieur ou égal à son Niveau Initial, l'investisseur bénéficie d'un mécanisme de remboursement automatique anticipé de son Capital Initial majoré d'un gain de 0,75 %⁽³⁾ par mois écoulé depuis la Date d'Observation Initiale⁽³⁾, équivalent à 9,00 % par année écoulée.
- À la Date d'Échéance, si le produit « **K ACTIONS FRANCE MAI 2024** » n'a pas été rappelé par anticipation, et si le niveau du Panier Équipondéré à la Date d'Observation Finale⁽³⁾ est supérieur ou égal à son Niveau Initial⁽²⁾, l'investisseur bénéficie d'un **remboursement de son Capital majoré d'un gain de 90,00 %⁽³⁾**, équivalent à 9,00 % par année écoulée.
- À la Date d'Échéance, si le produit « **K ACTIONS FRANCE MAI 2024** » n'a pas été rappelé par anticipation, et si le niveau du Panier Équipondéré à la Date d'Observation Finale⁽³⁾ est strictement inférieur à son Niveau Initial⁽²⁾ et supérieur ou égal à 60,00 % de son Niveau Initial⁽²⁾, l'investisseur bénéficie d'un **remboursement de son Capital⁽³⁾**.

INCONVÉNIENTS

- L'investisseur est exposé à un **risque de perte en capital, partielle ou totale, en cours de vie** (en cas de revente du titre à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente) **et à l'échéance** (si, à la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, le niveau du Panier Équipondéré est strictement inférieur à 60,00 % de son Niveau Initial⁽²⁾).
- Le rendement du titre à la Date d'Observation Finale⁽¹⁾ est très sensible à une faible variation du Panier Équipondéré autour des seuils de 60,00 % et de 100,00 % de son Niveau Initial⁽²⁾.
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement** qui peut varier de 12 à 120 mois soit de 1 an à 10 ans.
- Le gain maximal pour l'investisseur est limité au gain de 0,75%⁽³⁾ par mois écoulé, équivalent à 9,00 % par année écoulée, même si la hausse du niveau du Panier Équipondéré est supérieure à ce niveau (Effet de Plafonnement du Gain), soit un Taux de Rendement Annuel Net maximum de 7,57 %⁽⁴⁾⁽⁵⁾.
- L'investisseur est exposé à un **éventuel défaut** (qui induit un risque de non remboursement) ou à une **dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du titre de créance) de l'Émetteur et à un risque de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite du Garant.
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant le Panier Équipondéré.

(1) Veuillez vous référer au tableau récapitulant les caractéristiques financières en page 9 pour le détail des dates.

(2) Le Niveau Initial du Panier Équipondéré est égal à 100,00 % à la Date d'Observation Initiale.

(3) Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.

(4) Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie, ou de capitalisation, en prenant comme hypothèse des frais de gestion de 1,00 % par an, ou Net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres. Le montant affiché s'entend également hors autres frais et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite, défaut ou mise en résolution de l'Émetteur. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau du Panier Équipondéré, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte partielle ou totale du capital. Veuillez vous référer à la page 2 pour la définition complète de la méthode de calcul des TRA.

(5) Sur la base d'un scénario correspondant au versement d'un gain de 9,75 % à la 2^e Date de Remboursement Automatique Anticipé (le 14 juillet 2025).

Mécanisme de remboursement et de gain

Le niveau du Panier équilibré correspond à la moyenne des évolutions de chacune des actions. L'évolution de chaque action composant le Panier équilibré correspond à son cours divisé par son cours initial. Ces cours initiaux sont déterminés par les cours de clôture de chaque action à la Date d'Observation Initiale, soit le 31 mai 2024. Le Niveau Initial du Panier équilibré est égal à 100 % à la Date d'Observation Initiale.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE ANTICIPÉ

À chaque Date d'Observation Mensuelle⁽¹⁾ :

- Si le niveau du Panier Équilibré est supérieur ou égal à 100,00 % de son Niveau Initial⁽²⁾, le mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé et le titre de créance s'arrête.

L'investisseur reçoit⁽³⁾ alors à la Date de Remboursement Automatique Anticipé⁽¹⁾ correspondante :

Le Capital Initial
+
Un gain de 0,75 % par mois écoulé, équivalent à 9,00 % par année écoulée depuis la
Date d'Observation Initiale
(le Taux de Rendement Annuel Net maximum est de 7,57 %⁽⁴⁾⁽⁵⁾)

- Si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé, le titre de créance continue.



(1) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des caractéristiques financières en page 9 pour le détail des dates.

(2) Le Niveau Initial du Panier Équilibré est égal à 100,00 % à la Date d'Observation Initiale.

(3) Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.

(4) Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, en prenant comme hypothèse des frais de gestion de 1,00 % par an, ou Net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres. Le montant affiché s'entend également hors autres frais et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite, défaut ou mise en résolution de l'Émetteur. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau du Panier Équilibré, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte partielle ou totale du capital. Veuillez vous référer à la page 2 pour la définition complète de la méthode de calcul des TRA.

(5) Sur la base d'un scénario correspondant au versement d'un gain de 9,75 % à la 2^e Date de Remboursement Automatique Anticipé (le 14 juillet 2025).

Mécanisme de remboursement

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

À la Date d'Observation Finale (31 mai 2034), si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment, on observe le niveau du Panier Équipondéré par rapport à son Niveau Initial⁽¹⁾.

CAS FAVORABLE : Si le niveau du Panier Équipondéré est supérieur ou égal à 100,00 % de son Niveau Initial⁽¹⁾, l'investisseur reçoit⁽²⁾ le 14 juin 2034 :

Le Capital Initial
+
Un gain final de 90,00 %, équivalent à 9,00 % par année écoulée depuis la
Date d'Observation Initiale⁽³⁾
(le Taux de Rendement Annuel Net est de 5,53 %⁽⁴⁾)

CAS MÉDIAN : Si le niveau du Panier Équipondéré est supérieur ou égal à 60,00 % mais strictement inférieur à 100,00 % Niveau Initial⁽¹⁾, l'investisseur reçoit⁽²⁾ le 14 juin 2034 :

Le Capital Initial
(le Taux de Rendement Annuel Net maximum est de -1,00 %⁽⁴⁾)

CAS DÉFAVORABLE : Sinon, si le niveau du Panier Équipondéré est strictement inférieur à 60,00 % de son Niveau Initial⁽¹⁾, l'investisseur reçoit⁽²⁾ le 14 juin 2034 :

La Valeur Finale⁽⁵⁾ du Panier Équipondéré

Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à l'échéance à
hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par le niveau du Panier
Équipondéré
(le Taux de Rendement Annuel Net est strictement inférieur à -5,91%⁽⁴⁾)

(1) Le Niveau Initial du Panier Équipondéré est égal à 100,00 % à la Date d'Observation Initiale.

(2) Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.

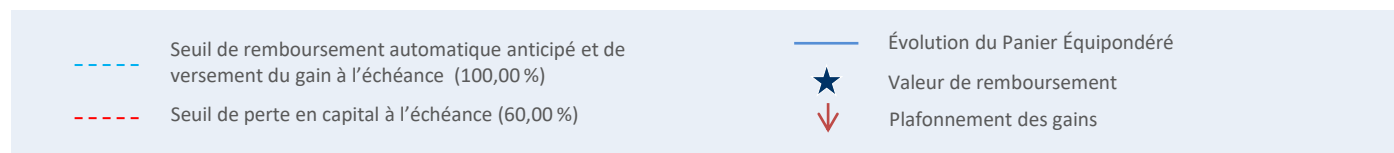
(3) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des caractéristiques financières en page 9 pour le détail des dates.

(4) Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, en prenant comme hypothèse des frais de gestion de 1,00 % par an, ou Net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres. Le montant affiché s'entend également hors autres frais et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite, défaut ou mise en résolution de l'Émetteur. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau du Panier Équipondéré, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte partielle ou totale du capital. Veuillez vous référer à la page 2 pour la définition complète de la méthode de calcul des TRA.

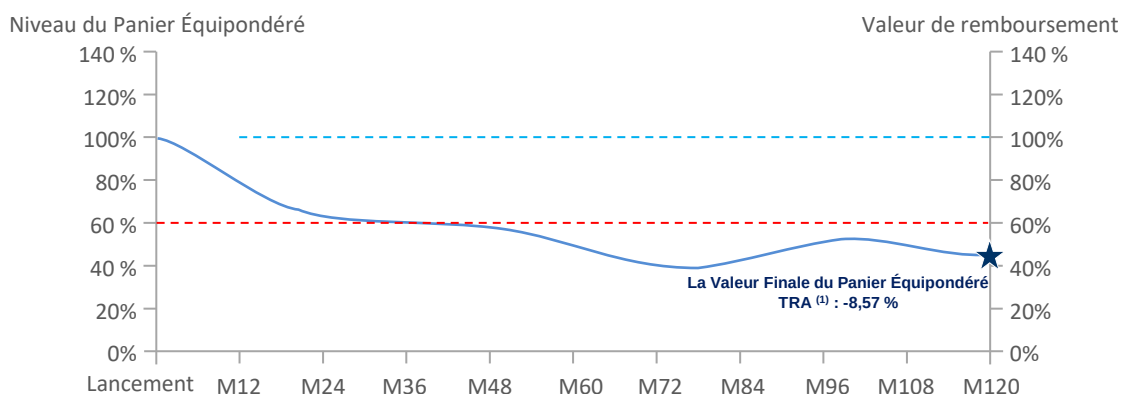
(5) La Valeur Finale du Panier Équipondéré à l'échéance est exprimée en pourcentage de sa Valeur Initiale.

Illustrations

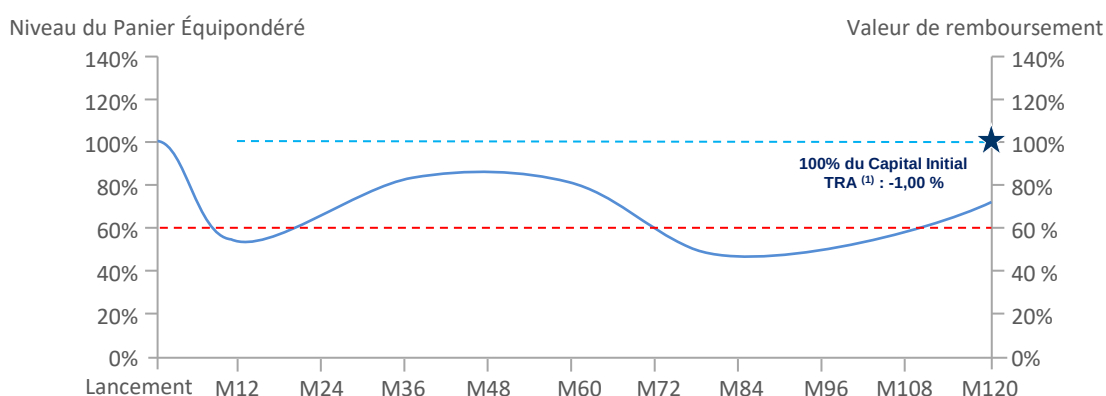
Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.



SCÉNARIO DÉFAVORABLE : marché fortement baissier à long terme



SCÉNARIO MÉDIAN : marché faiblement baissier à long terme



SCÉNARIO FAVORABLE : marché fortement haussier à court terme



(1) Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, en prenant comme hypothèse des frais de gestion de 1,00 % par an, ou Net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres. Le montant affiché s'entend également hors autres frais et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite, défaut ou mise en résolution de l'Émetteur. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau du Panier Équipondéré, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte partielle ou totale du capital. Veuillez vous référer à la page 2 pour la définition complète de la méthode de calcul des TRA.

Illustrations

Le rendement du titre **K ACTIONS FRANCE MAI 2024** est très sensible à l'échéance à une faible variation du Panier Équipondéré autour des seuils de 60,00 % et de 100,00 % de son Niveau Initial⁽¹⁾.

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : marché fortement baissier à long terme

- À l'issue des mois 12 à 119, à chaque Date d'Observation Mensuelle, le niveau du Panier Équipondéré est strictement inférieur à son Niveau Initial⁽¹⁾, le **mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est donc pas activé**.
- À la Date d'Observation Finale⁽²⁾, le niveau du Panier Équipondéré est égal à 45,00 % de son Niveau Initial⁽¹⁾, soit en dessous du seuil de perte en capital (60,00 % de son Niveau Initial). **L'investisseur reçoit⁽³⁾ alors à la Date d'Échéance la Valeur Finale du Panier Équipondéré, soit 45,00 % du Capital Initial, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net de -8,57 %⁽⁴⁾**, identique à un investissement direct dans le Panier Équipondéré. **L'investisseur subit donc une perte en capital.**
- Dans le cas défavorable où le niveau du Panier Équipondéré baisserait de plus de 40,00 % de sa valeur à la Date d'Observation Finale⁽²⁾, la perte en capital serait supérieure à 40,00 % du capital investi, voire totale et le montant remboursé nul dans le cas le plus défavorable.

SCÉNARIO MÉDIAN : marché faiblement baissier à long terme

- À l'issue des mois 12 à 119, à chaque Date d'Observation Mensuelle, le niveau du Panier Équipondéré est strictement inférieur à son Niveau Initial⁽¹⁾, Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est donc pas activé.
- À la Date d'Observation Finale⁽²⁾, le niveau du Panier Équipondéré est égal à 70,00 % de son Niveau Initial⁽¹⁾, soit au-dessus du niveau du seuil de perte en capital (60,00 % du Niveau Initial⁽¹⁾). **L'investisseur reçoit⁽³⁾ alors à la Date d'Échéance son Capital Initial, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net de -1,00 %⁽⁴⁾**, contre un Taux de Rendement Annuel Net de -4,45 %⁽⁵⁾ pour un investissement direct dans le Panier Équipondéré.

SCÉNARIO FAVORABLE : marché fortement haussier à court terme

- À l'issue du mois 12, le niveau du Panier Équipondéré est strictement supérieur à son Niveau initial⁽¹⁾ (soit 130,00 % dans cet exemple). **Le mécanisme de remboursement automatique anticipé est donc activé. L'investisseur reçoit⁽³⁾ alors à la Date de Remboursement Automatique Anticipé concernée son Capital Initial majoré d'un gain de 0,75 % par mois écoulé, soit un remboursement à hauteur de 109,00 % (= 100% + 9,00 %) du Capital Initial, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net de 7,52 %⁽⁴⁾**, contre un Taux de Rendement Annuel Net de 27,29 %⁽⁵⁾ pour un investissement direct dans le Panier Équipondéré, **du fait du mécanisme de plafonnement des gains.**

(1) Le Niveau Initial du Panier Équipondéré est égal à 100,00 % à la Date d'Observation Initiale.

(2) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des caractéristiques financières en page 9 pour le détail des dates.

(3) Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.

(4) Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, en prenant comme hypothèse des frais de gestion de 1,00 % par an, ou Net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres. Le montant affiché s'entend également hors autres frais et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite, défaut ou mise en résolution de l'Émetteur. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau du Panier Équipondéré, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte partielle ou totale du capital. Veuillez vous référer à la page 2 pour la définition complète de la méthode de calcul des TRA.

(5) Hors prise en compte des dividendes éventuels détachés par les actions composant le Panier Équipondéré.

Présentation des actions composant le Panier Équipondéré

ZOOM SUR L'ENTREPRISE AXA SA

Axa SA est une compagnie d'assurance qui fournit également des services financiers. La société offre des produits d'assurance vie et non vie, d'épargne et de retraite ainsi que des services de gestion d'actifs. Axa est présente sur les marchés domestiques et internationaux. Le cours de l'action Axa SA est accessible sur le site <https://www.boursorama.com/cours/1rPCS/> ainsi que sur différents sites d'informations financières. Pour plus d'informations sur les résultats de Axa SA, veuillez-vous rendre sur la page investisseur du Groupe Axa SA : <https://www.axa.com/fr/investisseurs>; (Ticker Bloomberg : CS FP ; code ISIN : FR0000120628)

ZOOM SUR L'ENTREPRISE BNP PARIBAS SA

BNP Paribas SA collecte des dépôts et offre des services de banque commerciale, de détail et d'investissement ainsi que des services de banque d'entreprise et privés. La banque fait de la gestion d'actifs et offre des conseils en investissements à des institutions et particuliers en Europe, aux USA, en Asie et dans les marchés émergents. Le cours de l'action BNP Paribas SA est accessible sur le site <https://www.boursorama.com/cours/1rPBNP/> ainsi que sur différents sites d'informations financières. Pour plus d'informations sur les résultats de BNP Paribas SA, veuillez-vous rendre sur la page investisseur de BNP Paribas SA : <https://invest.bnpparibas.com>. Ticker Bloomberg : BNP FP ; code ISIN : FR0000131104

ZOOM SUR L'ENTREPRISE ENGIE SA

Engie SA offre une gamme complète de services mondiaux liés à l'électricité, au gaz naturel, à l'énergie et à l'environnement. La société produit, négocie, transporte, stocke et distribue du gaz naturel et offre des services de gestion de l'énergie et d'ingénierie climatique et thermique. Le cours de l'action Engie SA est accessible sur le site <https://www.boursorama.com/cours/historique/1rPENGI> ainsi que sur différents sites d'informations financières. Pour plus d'informations, veuillez-vous rendre sur le site investisseur de l'entreprise : <https://www.engie.com/resultats-financiers>. Ticker Bloomberg : ENGI FP ; code ISIN : FR0010208488

ZOOM SUR L'ENTREPRISE ORANGE SA

Orange SA est un opérateur de télécommunications et un fournisseur de services numériques. L'entreprise propose des services publics de téléphonie fixe, de lignes louées et de transmission de données, de télécommunications mobiles, de télévision par câble, d'applications Internet et sans fil, ainsi que des services de radiodiffusion. Elle a des clients dans le monde entier. Le cours de l'action Orange SA est accessible sur le site <https://www.boursorama.com/cours/1rPORA/> ainsi que sur différents sites d'informations financières. Pour plus d'informations sur les résultats de Orange SA, veuillez-vous rendre sur la page investisseur de Orange SA : <https://www.orange.com/fr/derniers-resultats-consolides>. Ticker Bloomberg : ORA FP ; code ISIN : FR0000133308

ZOOM SUR L'ENTREPRISE STELLANTIS NV

Stellantis NV fabrique des automobiles et des véhicules commerciaux, ainsi que des produits métallurgiques et des systèmes de production pour l'industrie automobile. Elle possède aussi des sociétés d'édition et d'assurance. Elle a des clients dans le monde entier. Le cours de l'action Stellantis NV est accessible sur le site <https://www.boursorama.com/cours/1rPSTLAP/> ainsi que sur différents sites d'informations financières. Pour plus d'informations sur les résultats de Stellantis NV, veuillez-vous rendre sur la page investisseur de Stellantis NV : <https://www.stellantis.com/fr/finance/tableau-de-bord>. Ticker Bloomberg : STLAP FP ; code ISIN : NL00150001Q9

Pour information, des résultats financiers seront publiés pendant la période de commercialisation.

ÉVOLUTION HISTORIQUE ET SIMULÉE DU PANIER EQUIPONDÉRÉ ENTRE LE 12 MARS 2014 ET LE 12 MARS 2024

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Les données relatives aux performances et/ou simulations passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.

Performances cumulées comparatives (dividendes non réinvestis)	1 an	5 ans	10 ans
Action Axa SA	15,49%	53,32%	85,02%
Action BNP Paribas SA	-0,90%	38,72%	3,92%
Action Engie SA	7,47%	13,66%	-21,21%
Action Orange SA	-4,01%	-22,81%	-1,09%
Action Stellantis NV ⁽¹⁾	52,75%	-75,57%	-53,41%
Panier Équipondéré	14,16%	1,46%	2,64%

Source : Bloomberg, du 12 mars 2014 au 12 mars 2024

⁽¹⁾ En raison de la fusion de Peugeot S.A. avec FCA N.V. dans Stellantis N.V., les cours historiques de Peugeot S.A. ont été ajustés en fonction de la parité d'échange des actions à 1.742 jusqu'au 15 janvier 2021 et intégrés à Stellantis N.V. (Source : Euronext)

Fiche technique

TYPE	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance, émis sous le Prospectus de Base (tel que défini dans la section « Informations Importantes » de la présente brochure).
ÉMETTEUR	Natixis Structured Issuance SA (bien que bénéficiant de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis, les titres de créance de l'Émetteur présentent un risque de perte en capital).
GARANT	Natixis (S&P : A / Moody's : A1 / Fitch Ratings : A+). Notations en vigueur au moment de la réalisation de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
DEVISE	Euro (€)
PÉRIODE DE COMMERCIALISATION	Du 5 avril 2024 au 31 mai 2024. La commercialisation du titre de créance peut cesser à tout moment sans préavis avant la fin de la période de commercialisation.
CODE ISIN	FR0014000T88
GARANTIE EN CAPITAL	Pas de garantie en capital, ni en cours de vie ni à l'échéance.
PRIX D'ÉMISSION	100,00 % de la Valeur Nominale
VALEUR NOMINALE	1 000 €
SOUS-JACENT	Panier Équipondéré composé des actions ci-dessous : - action Axa SA (ticker : CS FP ; code ISIN : FR0000120628), dividendes non réinvestis. - action BNP Paribas SA (ticker : BNP FP ; ISIN : FR0000131104), dividendes non réinvestis. - action Engie SA (ticker : ENGI FP ; ISIN : FR0010208488), dividendes non réinvestis. - action Orange SA (ticker : ORA FP ; code ISIN : FR0000133308), dividendes non réinvestis. - action Stellantis NV (ticker : STLAP FP ; ISIN : NL00150001Q9), dividendes non réinvestis.
DATE D'ÉMISSION	05/04/2024
NIVEAU INITIAL	Le Niveau Initial du Panier Équipondéré est égal à 100,00 % à la Date d'Observation Initiale.
DATE D'OBSERVATION INITIALE	31/05/2024
DATE D'OBSERVATION FINALE	31/05/2034
DATE D'ÉCHÉANCE	14/06/2034
DATES D'OBSERVATION MENSUELLE	Le dernier jour de chaque mois, ou le Jour de Bourse suivant si le dernier jour du mois n'est pas un Jour de Bourse, à partir du 2 juin 2025 (inclus) et jusqu'au 2 mai 2034 (inclus). Un Jour de Bourse est défini comme un jour où le niveau de clôture du Panier Équipondéré est publié. Toutes les dates peuvent faire l'objet d'ajustements en cas de jours non ouvrés.
DATES DE REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE ANTICIPE	Le 10 ^e Jour de Bourse suivant la Date d'Observation Mensuelle, à partir du 16 juin 2025 (inclus) et jusqu'au 16 mai 2034 (inclus). Toutes les dates peuvent faire l'objet d'ajustements en cas de jours non ouvrés.
PÉRIODICITÉ DE VALORISATION	Quotidienne et, si ce jour n'est pas un Jour de Bourse Prévu, le Jour de Bourse Prévu suivant
PUBLICATION DE LA VALORISATION	La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur les pages d'information financière de Bloomberg, Reuters et SIX Telekurs.
DOUBLE VALORISATION	Une double valorisation est établie par Refinitiv (ci-après la « Société » sur fréquence bimensuelle (tous les 15 jours)). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité du groupe NATIXIS.
MARCHÉ SECONDAIRE	Natixis pourra fournir un prix indicatif des Titres de créance aux porteurs qui le demanderaient. La différence entre le prix d'achat et le prix de vente ne pourra excéder 1,00 %.
COMMISSION DE DISTRIBUTION	La commission de distribution ponctuelle pourra atteindre un montant maximum annuel de 1,00% du montant nominal des Titres de créance placés, calculée sur la durée de vie maximale des Titres de créance. Le paiement de cette commission pourra se faire par règlement et/ou par réduction du prix de souscription. De plus amples informations sont disponibles auprès du distributeur sur demande.
AGENT DE CALCUL	Natixis, ce qui peut être source de conflits d'intérêt.
DROIT APPLICABLE	Droit français
RÈGLEMENT / LIVRAISON	Euroclear France
COTATION	Bourse du Luxembourg
ÉLIGIBILITÉ	Contrats d'assurance-vie, de capitalisation et comptes-titres

Informations importantes

Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risques » du Prospectus de Base tel que défini dans la section « Avertissement – Informations Importantes » de la présente brochure.

Ces titres sont destinés uniquement à des investisseurs avertis, prêts à prendre certains risques. Il est vivement recommandé aux investisseurs potentiels de prendre conseil auprès de leurs services juridiques, fiscaux, comptables, de réglementation et d'investissement au sujet de tout investissement envisagé ou réel dans ces titres.

Merci de consulter le Prospectus de Base pour y trouver une description détaillée des titres et, en particulier, revoir les Facteurs de Risque associés à ces titres. Le fait d'investir dans ces titres implique certains risques, y compris mais sans s'y limiter les suivants:

Risque de perte en capital : en cas de cession des titres de créance avant l'échéance, le prix de cession desdits titres pourra être inférieur à son prix de commercialisation. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. Dans le pire des scénarios, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

Risque de perte en capital lié au Sous-Jacent : le remboursement du capital dépend de la performance du Sous-Jacent. Ces montants seront déterminés par application d'une formule de calcul (voir le mécanisme de remboursement) en relation avec le Sous-Jacent. Dans le cas d'une évolution défavorable de la performance du Sous-Jacent, les investisseurs pourraient subir une baisse substantielle des montants dus lors du remboursement et pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

Risques liés à l'éventuelle ouverture d'une procédure de résolution ou de faillite : en cas d'ouverture d'une procédure de résolution au niveau de l'Emetteur et/ou du Garant et/ou du Groupe BPCE ou en cas de faillite de l'Emetteur et/ou du Garant, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement initial et/ou ne pas recevoir la rémunération initialement prévue.

Risque de volatilité, risque de liquidité : une forte volatilité des cours (amplitude des variations des cours) ou une faible liquidité pourrait avoir un impact négatif sur le prix de cession des titres de créance. En cas de cession des titres de créance avant l'échéance, le prix de cession pourrait être inférieur à ce qu'un investisseur pourrait attendre compte tenu de la valorisation desdits titres de créance. En l'absence de liquidité, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de les céder.

Risques liés à certains événements affectant les Sous-Jacents : en cas de survenance de certains événements affectant l'émetteur du Sous-Jacent ou le Sous-Jacent (tels qu'une fusion, une offre publique, l'ouverture d'une procédure collective ou la radiation de la cote), l'Emetteur pourrait, entre autres, rembourser de manière anticipée l'intégralité des titres de créance à leur juste valeur de marché, valeur qui pourrait être inférieure au montant de remboursement initialement prévu. Dans ce cas les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement initial.



Informations importantes

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général. Ce document à caractère promotionnel est rédigé par l'Émetteur en accord avec Kepler Cheuvreux qui commercialise le produit K ACTIONS FRANCE MAI 2024. Une information complète sur le titre de créance, notamment ses facteurs de risques, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base (tel que défini ci-après) et les Conditions Définitives (telles que définies ci-après). Il est recommandé aux investisseurs potentiels de lire le Prospectus de Base et les Conditions Définitives avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les titres de créance.

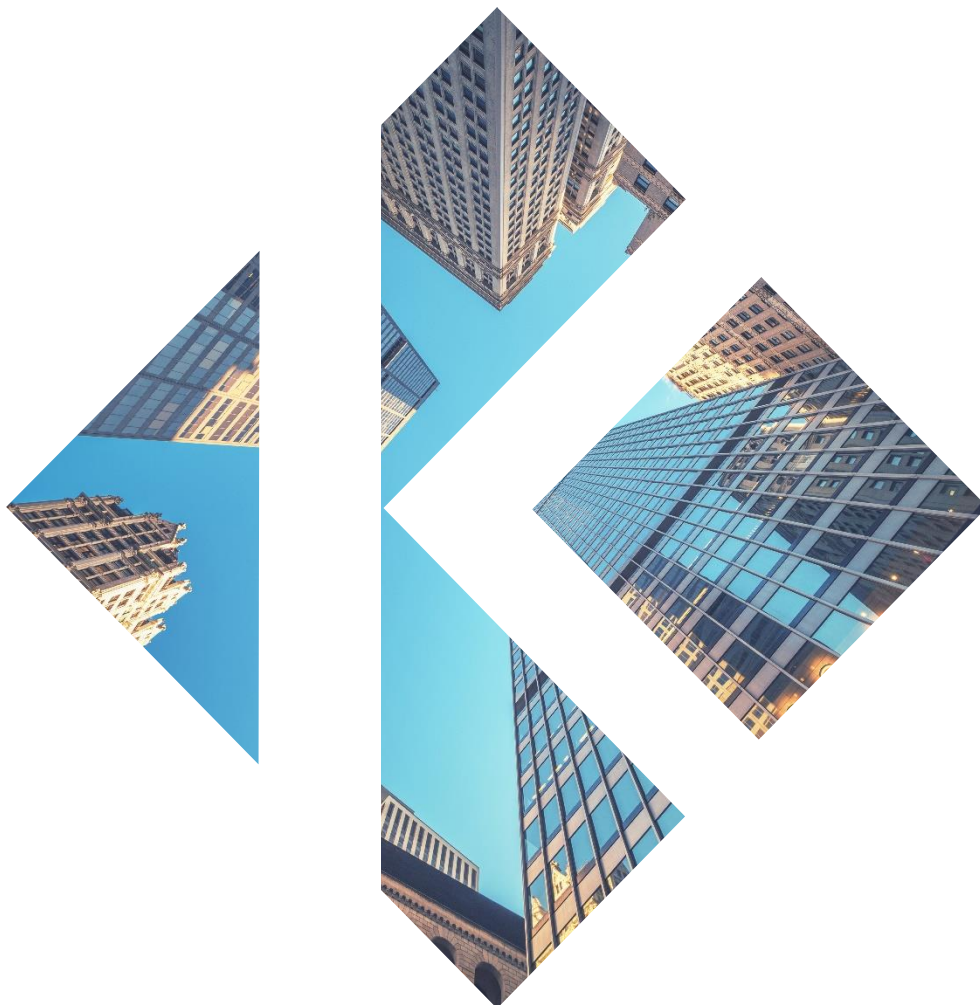
Ce document constitue une présentation commerciale à caractère purement informatif. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance.

Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le produit financier présenté ne prend pas en compte les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un destinataire en particulier. Avant toute souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus de Base de K ACTIONS FRANCE MAI 2024 afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque/aux pertes potentielles lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT. Il conviendrait de préciser que les titres de créance décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offertes et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. K ACTIONS FRANCE MAI 2024 est éligible pour un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit.

Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir des informations sur tout produit, instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêts potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de market making, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document. Ce document à caractère promotionnel ne constitue pas un document d'analyse financière.

Informations importantes

Les Instruments Financiers décrits dans la présente communication à caractère promotionnel font l'objet d'une [documentation juridique](#) composée du prospectus de base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs, approuvé le 9 juin 2023 par l'AMF sous le n° 23-210 (le « Prospectus de Base »), et des conditions définitives en date du 3 avril 2024 (les « Conditions Définitives ») formant ensemble un prospectus conforme au règlement 2017/1129 (le « Règlement Prospectus ») tel qu'amendé. Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives sont disponibles sur les sites internet de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), de Natixis (https://cib.natixis.com/DevInet.PIMS.ComplianceTool.Web/api/ProspectusPublicNg/DownloadDocument/274/PROGRAM_SEARCH, <https://cib.natixis.com/devinet.pims.compliancetool.web/api/ProspectusPublicNg/Download/FRO01400OT88/FT/DS>) et de l'AMF (www.amf-france.org) et sont disponibles auprès de Natixis 7, promenade Germaine Sablon, 75013 Paris. L'approbation du Prospectus de Base par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les titres de créance offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date d'ouverture de la période de commercialisation. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements et soumise à sa supervision. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque Centrale Européenne (« BCE »).



112 Avenue Kléber, 75116 Paris
01 44 54 53 54
solutions@keplercheuvreux.com
www.keplercheuvreux.com

Date de rédaction de la brochure : 13 mars 2024

